

Joint à et faisant partie intégrante de la Police n°

Avenant n°

Assuré désigné: **TBA**

Date de prise d'effet: TBA

Il est entendu et convenu par les présentes que la couverture offerte par la présente Police ne s'applique pas aux **réclamations** ou aux poursuites intentées contre l'**assuré** à la suite de l'utilisation, de la vente ou de l'élimination de tout matériel ou équipement radioactif.

Toutes les autres conditions du contrat demeurent inchangées.

Représentant agréé de l'Assureur
Beazley Canada Limitée

Date